

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUECH

EXTRAIT N° 49.23 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2023

Membres du Bureau Communautaire :

- En exercice : 18
- Présents : 15
- Votants : 15
- Suffrages exprimés : 15 (15 pour)
- Secrétaire de séance : M. Florent ARMAND

Le six novembre deux mille vingt-trois, à dix-sept heures trente, le Bureau Communautaire dûment convoqué le vingt-trois octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du bâtiment siège de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Présents : ARMAND Florent, D'HEILLY Alain, DUPRAT Jean-Marc, GARCIN Françoise, GARCIN Martine, GAY Robert, LOMBARD Pascal, MAGNAN Jean-Michel, MAGNUS Philippe, MARTIN Florent, MORENO Juan, SCHÜLER Jean, SIGAUD Jean-Yves, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre.

Absents excusés : ARLAUD Véronique, DURANCEAU Damien, TENOUX Gérard.

ORDRE DU JOUR : Avenant n° 1 au lot n° 2 « marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, des VMC et des systèmes de refroidissement » du marché d'entretien et de maintenance

Par délibération n° 28.21 du 11 octobre 2021, le bureau communautaire a autorisé le lancement d'un marché d'entretien et de maintenance des équipements communautaires pour une durée de 12 mois, reconductible 3 fois pour la même période, soit une durée totale de 48 mois.

Un avis d'appel public à concurrence a été publié le 15 mars 2022 avec trois lots :

- Lot n° 1 : Maintenance des installations de lutte contre les incendies,
- Lot n° 2 : Exploitation et maintenance des installations de chauffage, des VMC et des systèmes de refroidissement,
- Lot n° 3 : Entretien et maintenance des ascenseurs.

Par délibération n° 17.22 du 9 mai 2022, le bureau communautaire a attribué les trois lots de ce marché. Le lot n° 2 a ainsi été attribué à l'entreprise Eiffage Energie Système – Services Méditerranée pour un montant de 4 990,21 € HT.

La CCSB doit assurer l'entretien de nouveaux équipements dans les bureaux de Lazer et de Serres, au bâtiment siège à Sisteron et au bâtiment du Service de Gestion Comptable de Sisteron. A l'inverse, l'ancienne climatisation du bâtiment de Lazer n'étant plus en service, sa révision n'est plus nécessaire.

Afin de prendre en compte ces nouveaux éléments, il convient de passer un avenant au lot n° 2 du marché d'entretien et de maintenance, en application des articles R.2194-2 et R.2194-3 du Code de la Commande Publique.

L'entreprise Eiffage Energie Système – Services Méditerranée a accepté ces modifications qui représentent un coût de 1 531,55 € HT, soit une hausse de 30,69 % par rapport au montant du marché initial.

L'avenant prendrait effet à compter de la date de notification.

Après avoir délibéré, le bureau communautaire :

- accepte les termes de l'avenant n° 1 au lot n° 2 « marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, des VMC et des systèmes de refroidissement » du marché d'entretien et de maintenance, tels que présentés ci-avant ;
- autorise le président ou son représentant à le signer et le notifier à l'entreprise Eiffage Energie Système – Services Méditerranée ainsi que tous documents nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,
Florent ARMAND

Publiée le : 20 NOV. 2023